

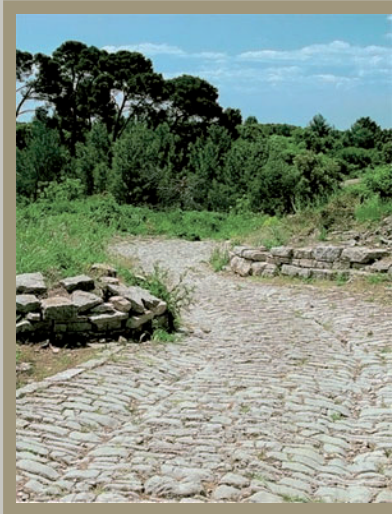
Niveau : rouge

Durée : de 4 à 6h (boucle courte)
de 6 à 8h (boucle longue)

Motifs : peu dénivellé mais raidillons - terrain caillouteux

L'Oppidum d'Ambrussum

La VIA DOMITIA à L'OPPIDUM D'AMBRUSSUM



La Via Domitia à Ambrussum.
Photo : Monticelli, CRT©

Suivre la **Via Domitia** c'est apprécier le génie des Romains, garant de leur puissance militaire et commerciale.

La **Via Domitia**, plus ancienne voie romaine construite en Gaule dès le II^e siècle av. J.-C. en est une illustration. La particularité de l'**Oppidum d'Ambrussum** est de conserver une section de la voie pavée. C'est ici le seul endroit où vous pouvez admirer ses pavés marqués par de profondes ornières sur une longueur de 200 mètres. Cet oppidum (ville fortifiée située en hauteur) est construit par les Gaulois vers la fin du IV^e siècle av. J.-C. La **Via Domitia**, qui devient rapidement un axe majeur de développement, contribue à son évolution. Le site archéologique regroupe un ensemble d'habitations d'influence romaine, un rempart flanqué de tours dont les soubassements ont été conservés et dégagés sur 650 mètres, ainsi qu'un pont traversant le Vidourle. Ce Pont appelé Ambroix était initialement

constitué de onze arches et permettait à la **Via Domitia** d'arriver jusqu'à l'oppidum même en temps de crue. Ville-étape de la voie romaine, Ambrussum s'est développée en bas de l'oppidum sur la rive droite de la rivière. Les voyageurs étaient accueillis dans un relais routier composé d'une ferme-auberge et de thermes. Le site archéologique regorge de vestiges au sein d'un cadre naturel préservé. Le point de vue de l'oppidum révèle un paysage de plaine marqué par les enjeux de circulation des hommes à travers les âges.

En route !

Depuis la gare de Lunel et en seulement 5 minutes, reprenez la piste de la Via Domitia dans le sillage des convois antiques. Vous cheminez sur le Chemin de la Monnaie jusqu'à un chemin de vignes qui vous conduit aux mas viticoles de l'AOC « Muscat de Lunel » (Château de la Déveze, Domaine de Belle Côte), avec au loin les silhouettes de la Crête de Taillade et de la Forêt de Coutacou. Découvrez ensuite Vérargues et Saturargues, deux villages languedociens typiques, puis rejoignez Villetelle en empruntant le « Chemin des Capitelles », rocaillieux et ponctué de cabanes en pierre sèche. Gravissez peu à peu la colline de la Combe Noire, et traversez sa pinède, véritable îlot de verdure. Le chemin vous amène sur la place de la Mairie de Villetelle, puis au Moulin de Carrière avec son aire de repos ombragée. Les rives du Vidourle, dont les parois abruptes sont équipées d'une via ferrata, vous conduisent à La Roque d'Aubais, puis au Bois de Massereau par de larges sentiers balisés jusqu'à l'une des perles historiques du Gard : Sommières, cité médiévale. Visitez le centre historique, le château et ne manquez pas le pont romain et la rue qui le prolonge, construite sur ses arches d'origine. Revenez sur vos pas pour rejoindre les bourgs pittoresques et tortueux de Junas et Aubais, et arrivez enfin sur le site d'Ambrussum, point phare du périple. Retournez à Lunel en passant par le Mas de Plume et les manades de la petite Camargue lunéoloise.

Informations touristiques

Office du Tourisme de Lunel – Tél : 04 67 71 01 37 - www.ot-paysdelunel.fr

Office du Tourisme de Sommières – Tél : 04 66 80 99 30 - www.ot-sommieres.fr

Renseignements sur le département de l'Hérault - CDT – www.herault-tourisme.com

Les itinéraires disponibles au téléchargement sur ce site sont donnés à titre purement indicatif et n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité du Comité régional du tourisme Languedoc-Roussillon ne pourra en aucun cas être engagée.

L'OPPIDUM D'AMBRUSSUM

VTT
24,5 KM
48,5 KM
LES CHEMINS de l'HISTOIRE

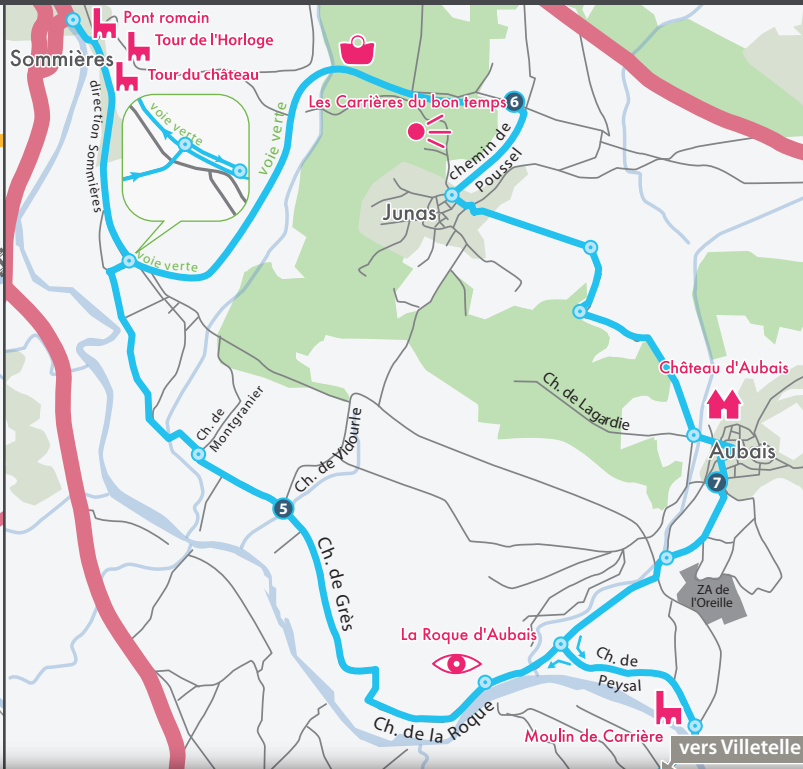
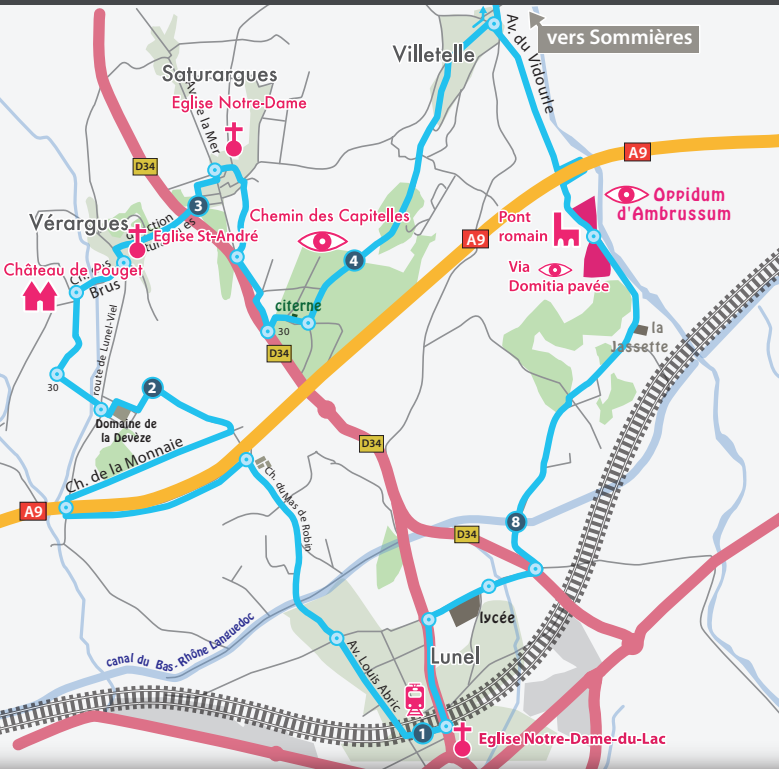


GARE DE LUNEL 1

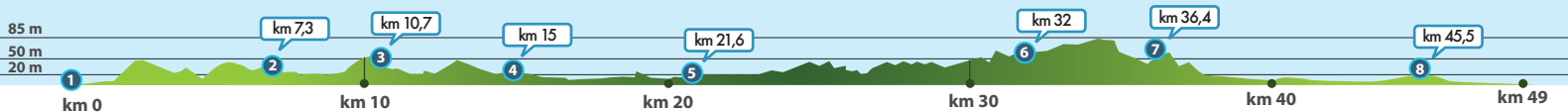
GARE DE LUNEL 8

COMITE REGIONAL DU TOURISME DU LANGUEDOC-ROUSSILLON - TOUS DROITS RESERVES

Ne pas jeter sur la voie publique



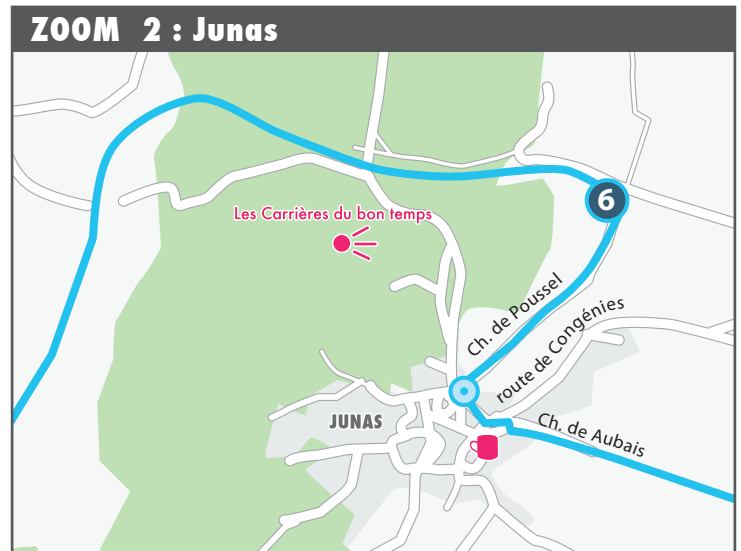
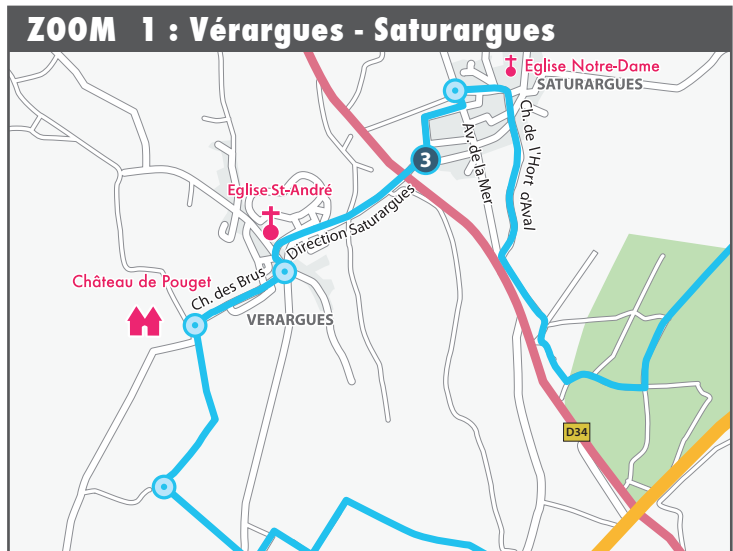
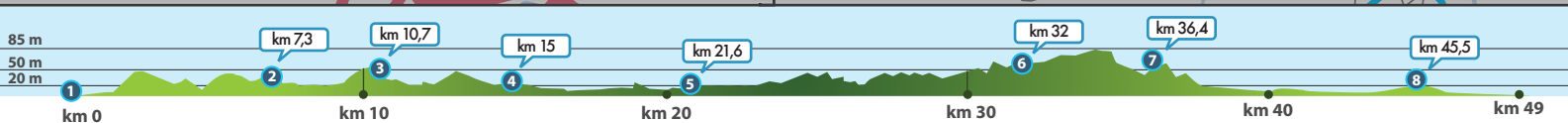
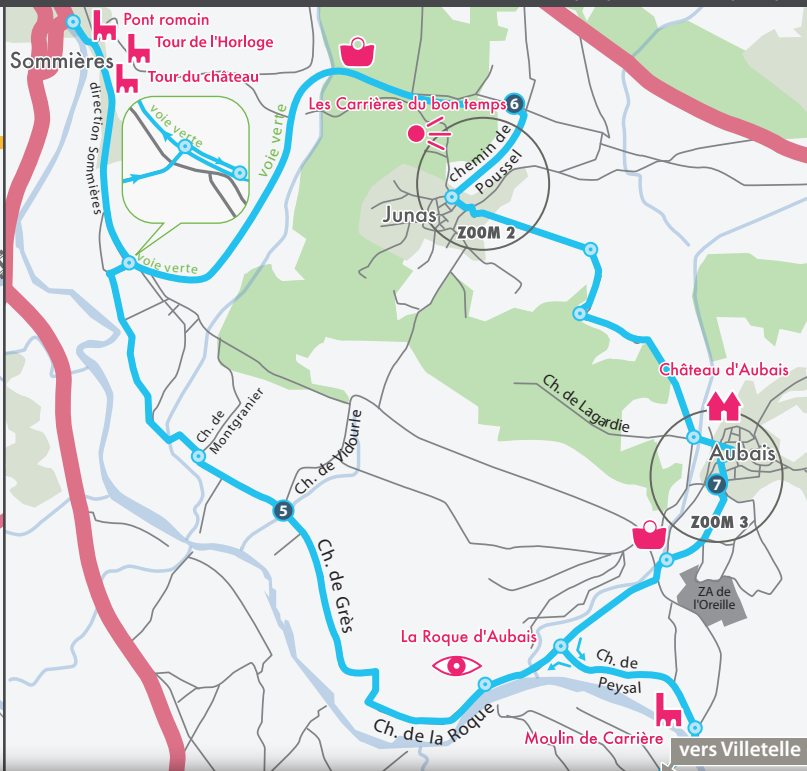
☕ bar-café / boulangerie
🍷 pique-nique
🏰 château
🏛️ monument
⛪ église
👁️ point de vue
🚲 loueur vélo
🚉 gare ferrovière / arrêt de tram
⚠️ passage dangereux
👁️ à voir



- 1** km 0 Lunel gare : Prendre R. de Verdun à droite (200 m), tourner à droite sur Av. Louis Abric et passer sous pont de Ch. de fer.
- km 1,2 Rd-point : continuer en face par Ch. du Mas de Robin, traverser canal du Bas-Rhône Languedoc, et continuer tout droit direction autoroute A9.
- km 3,2 Mas Cardell : prendre à gauche sur Ch. de terre bordant l'autoroute.
- km 4,9 D110 : tourner à droite sous pont autoroutier, puis remonter à droite Ch. de la Monnaie (anciennement Via Domitia), balisé GR.
- km 6,5 Mas Pansanel : tourner à gauche sur Ch. de terre.
- 2** km 7,3 Bifurcation avant la Devèze (cote 33) : tourner à gauche, puis à droite, et passer devant Domaine de la Devèze.
- km 7,9 D110 : prendre en face sur Ch. de terre.
- km 8,4 Cote 30, intersection : tourner à droite, et passer par cote 28.
- km 9,2 Mas du Pouget (à gauche) : tourner à droite sur Ch. des Brus et rentrer dans Vérargues.
- km 9,7 D110 : traverser le village par R. de la Bouvine à gauche, R. du Château d'Eau, et tourner à droite direction Satourgues (D110/E2).
- 3** km 10,7 Satourgues : tourner à gauche sur Av. du Muscat (Lotissement). Au rd-point fin Av. du Muscat, prendre à gauche sur Av. de la Mer.
- km 11,1 Au Cimetièrre, prendre à droite R. du 11 novembre direction Villetelle. Sur Esplanade de l'Europe, tourner à droite dans Grand Rue : passer devant la mairie, et suivre tout droit Ch. de l'Hort d'Aval.
- km 12,1 Stop sur Rte d'accès au village : récupérer à gauche Ch. de terre en délaissant 2 embranchements successifs à gauche.
- km 12,8 Intersection après cote 30 : tourner à gauche sur Ch. caillouteux en direction de la Combe Noire, laisser à gauche une citerne.
- km 13,2 Intersection Combe Noire : tourner à gauche en forêt puis en garrigue, et suivre Ch. principal (Ch. des Capitelles).
- 4** km 15 Villetelle (lotissement) : tout droit par Ch. de Montpellier (suivre balisage GR Ch. de St-Jacques-de-Compostelle).
- km 16,3 Rd-point de Villetelle : continuer puis tourner à gauche, direction Moulin de Carrière par Av. du Vidourle, traverser la rivière jusqu'au moulin. Pour le retour direct sur Lunel : suivre Oppidum d'Ambrussum, descriptif à partir du km 40,220.
- km 17,1 Moulin de Carrière : prendre à gauche par le Ch. du même nom, et dépasser Près du Moulin (poteau directionnel). Continuer par Ch. de Peysal, direction Sommières.
- km 18,4 Intersection Peysal (poteau directionnel) : suivre à gauche DFCI C42, direction la Roque d'Aubais.
- km 19,2 La Roque d'Aubais (poteau directionnel) : tout droit direction Sommières, rive gauche du Vidourle par Ch. à travers vignes (balisage peu marqué), puis cheminement évident par Ch. du Grès en face.
- 5** km 21,6 Bifurcation Ch. du Gré (poteau directionnel) avec Ch. de Vidourle : prendre à gauche direction Bois de Massereau, par le Mas de Montgranier.

- km 23,4 Bifurcation Ch. de Montgranier : prendre à gauche devant le Mas de Montgranier, puis à droite après le ruisseau des Corbières, direction générale nord. Continuer à suivre le balisage aux intersections, et passer sous ancien pont de ch. de fer.
- km 23,9 Intersection et pont de Ch. de fer à droite : passer sous la voie (170 m de Ch. plus étroit), puis traverser D12 et prendre en face sous le pont de la voie verte.
- km 24,3 Bois de Massereau (poteau directionnel) : Intersection voie verte de la Vaunage, prendre à droite.
- km 26,4 Sommières : visite du centre ville, sites historiques et pont romain. Revenir au Bois de Massereau et suivre la voie verte par le pont de Corbières, puis pont sur D105 (650m).
- 6** km 32 Intersection Le Cabanis (poteau directionnel) : quitter la voie verte, et prendre à droite direction Junas.
- km 32,8 Junas : prendre à gauche Rte d'Aujargues (D105), jusqu'à Place de l'Horloge, et tourner à gauche sur D140 direction Calvisson. Emprunter première à droite, Ch. d'Aubais (direction camping l'Olivier).
- km 32,9 Camp Neuf, fin de Rte revête et bifurcation : tourner à droite sur Ch. de terre balisé jaune.
- km 34,4 Bifurcation Cabane des Nobles (cote 84) : tourner à gauche en direction de la Villa des Pins (650 m), puis sur Rte revête à droite vers Mas d'Urbain.
- km 35,7 Intersection avec Ch. de Lagardie, et croix à droite : prendre à gauche et rentrer dans Aubais par R. du Pont de Roche (passer sous le pont). Place du Moulin, prendre à droite dans R. du Moulin, puis à gauche dans R. du Marquis. A la sortie du village, rejoindre à droite la D142.
- 7** km 36,4 Traverser D142 : prendre en face direction Moulin de Carrière (poteau directionnel) par Ch. du Moulin à Vent (450 m). A l'intersection de la Condamine, suivre Moulin de Carrière à droite, et traverser la voie ferrée sous ancien pont de Ch. de fer disparu.
- km 37,2 D12 : tourner à gauche direction Moulin de Carrière sur 50 m, puis à droite sur Ch. de la Roque.
- km 38,1 Embranchement de Peysal (poteau directionnel) : rejoindre à gauche le Moulin de Carrière, traverser le Vidourle, puis rejoindre Villetelle.
- km 40,2 Rd-point de Villetelle : suivre « oppidum d'Ambrussum », passer sous l'autoroute, puis tourner à gauche, en suivant rive droite du Vidourle.
- km 42,7 Pont romain (parking pour la visite d'Ambrussum) : possibilité de monter par sentier en face pour point de vue sur le site. Après la visite, continuer tout droit en longeant le Vidourle : passer à la Jassette (ferme), puis devant le Mas de la Plume.
- 8** km 45,5 Pont sur Canal du Bas Rhône Languedoc : emprunter voie revête, jusqu'à D34.
- km 46 Rd-point : 2ème à droite sur Av. L. Médart.
- km 46,6 Lunel : emprunter trottoir cyclable, et dépasser lycée V. Hugo à gauche.
- km 47 Rd-point : tourner à gauche direction centre ville, en empruntant piste cyclable au départ (400 m) sur Av. du M. Leclerc. Passer sous pont de Ch. de fer.
- km 48,1 R. de Verdun à droite : direction Gare, Parking P5.
- km 48,3 Gare de Lunel

Les itinéraires disponibles au téléchargement sur ce site sont donnés à titre purement indicatif et n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité du Comité régional du tourisme Languedoc-Roussillon ne pourra en aucun cas être engagée. Réalisation : GMT Editions • Itinéraire, photos : Air du Sud



- 👁️ A voir**
- Lunel : Passage vouté des Caladons - Eglise Notre-Dame-du-Lac - Les Halles - Le parc Jean Hugo - La bibliothèque
 - Vérargues : Eglise Saint-André (1884) - Château de la Devèze - Château de Pouget
 - Saturargues : Eglise Notre-Dame (XIIème siècle)
 - Villetelle : Chemin des capitelles - Pinède de la Combe Noire - Place de la Mairie
 - Sommières : Le pont romain (17 arches) - La tour de l'Horloge - L'hôtel de ville - La rue de la Taillade - La tour du château
 - Junas : Les Carrières du bon temps (belvédère)
 - Aubais : Moulin de Carrière XIIème siècle (rive gauche du Vidourle) - La Roque d'Aubais (gorges du Vidourle) - Château du XVIIème siècle
 - Ambrussum : Oppidum préromain - Fouilles archéologiques du quartier bas au bord du Vidourle et du quartier haut - Ruines du pont romain - Via Domitia pavée sur 200 m - Milieu naturel remarquable alentours
- Les itinéraires disponibles au téléchargement sur ce site sont donnés à titre purement indicatif et n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité du Comité régional du tourisme Languedoc-Roussillon ne pourra en aucun cas être engagée.*

Réalisation : GMT Editions • Itinéraire, photos : Air du Sud